

CALENDRIER PREVISIONNEL DES REUNIONS DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (C.A.P.) et DES COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES (C.C.P.)

Année 2024

	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS A INSTRUIRE EN C.A.P. ET EN C.C.P. ⁽¹⁾	DATE DE LA REUNION DES C.A.P. A - B ET C ET DE LA C.C.P.
1 ^{ère} réunion des Commissions Administratives Paritaires <u>A</u> et <u>B</u>	Mardi 12 décembre 2023	Mardi 23 janvier 2024
1 ^{ère} réunion de la Commission Administrative Paritaire <u>C</u> et de la Commission Consultative Paritaire	Mardi 12 décembre 2023	Mardi 23 janvier 2024
2 ^{ème} réunion des Commissions Administratives Paritaires <u>A</u> et <u>B</u>	Jeudi 8 février 2024	Jeudi 21 mars 2024
2 ^{ème} réunion de la Commission Administrative Paritaire <u>C</u> et de la Commission Consultative Paritaire	Jeudi 8 février 2024	Jeudi 21 mars 2024
3 ^{ème} réunion des Commissions Administratives Paritaires <u>A</u> et <u>B</u>	Lundi 30 avril 2024	Lundi 10 juin 2024
3 ^{ème} réunion de la Commission Administrative Paritaire <u>C</u> et de la Commission Consultative Paritaire	lundi 30 avril 2024	Lundi 10 juin 2024
4 ^{ème} réunion des Commissions Administratives Paritaires <u>A</u> et <u>B</u>	Jeudi 8 août 2024	Jeudi 19 septembre 2024
4 ^{ème} réunion de la Commission Administrative Paritaire <u>C</u> et de la Commission Consultative Paritaire	Jeudi 8 août 2024	Jeudi 19 septembre 2024
5 ^{ème} réunion des Commissions Administratives Paritaires <u>A</u> et <u>B</u>	Jeudi 17 octobre 2024	Jeudi 28 novembre 2024
5 ^{ème} réunion de la Commission Administrative Paritaire <u>C</u> et de la Commission Consultative Paritaire	Jeudi 17 octobre 2024	Jeudi 28 novembre 2024

(1) Tous les dossiers reçus après la date limite seront examinés à l'ordre du jour des prochaines C.A.P. et C.C.P.
Il est important de respecter les délais de saisine.

N.B. : Les dates des C.A.P. et de la C.C.P. sont susceptibles d'être modifiées.

L'AVIS DES C.A.P. ET C.C.P. DOIT TOUJOURS ETRE PREALABLE A LA DECISION.